



Vers une ville convivialiste. Introduction de la maîtrise d'usage

Anne-Marie Fixot

DANS **REVUE DU MAUSS** 2014/1 n° 43 , PAGES 154 À 168

ÉDITIONS **LA DÉCOUVERTE**

ISSN 1247-4819

ISBN 9782707178916

DOI 10.3917/rdm.043.0154

Date de mise en ligne : 12/06/2014

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-du-mauss-2014-1-page-154?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Vers une ville convivialiste.

Introduction de la maîtrise d'usage

Anne-Marie Fixot

Le convivialisme (en dépit de son « isme ») n'est pas la doctrine d'un nouveau parti politique ; il n'énonce aucun programme. Son *Manifeste* explique, en revanche, qu'il s'agit d'un effort collectif pour discuter et formuler quelques principes généraux à partir desquels des orientations concrètes pourraient être apportées, permettant ainsi de construire des sociétés démocratiques dont l'ultime finalité ne renverrait pas à la croissance économique à tout prix¹. Parmi ses objectifs, celui d'aller « vers une société plus démocratique et meilleure à vivre » peut prêter à sourire, en raison de son évidence. Mais que de choses restent à faire pour y parvenir ! En effet, le discrédit du pouvoir politique dans la société française est aujourd'hui un souci majeur pour la démocratie à tous les niveaux de fonctionnement institutionnel, tant national que local. Il faut donc débattre de nouveaux modes de gouvernance possibles, qui permettent une participation plus responsable, plus directe et plus active des citoyens et des associations afin d'éviter les replis identitaires communautaristes, le triomphe des intérêts utilitaristes et les violences de la domination technocratique. Un récent rapport, *Pour une réforme radicale de la politique de la Ville*, éclaire cette perspective.

1. C'est-à-dire susceptibles d'être des alternatives à celles qui, sous l'égide du néolibéralisme, ont été promues comme modèles depuis les années 1970.

« Ça ne se fera plus sans nous » : telle est une partie du sous-titre que les auteurs de ce rapport, Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache [2013], ont choisi de lui donner. Or comme ils l'indiquent dans ce travail centré sur la question de la participation des habitants dans les quartiers populaires, « cette question traverse et interroge l'ensemble de la vie politique française et n'est pas spécifique à ces quartiers » (p. 11). En effet, cette préoccupation était déjà présente dans les débats sur l'autogestion des années 1970 mais a été reprise et renouvelée par le développement des techniques électroniques et informatiques ; leurs implications, notamment dans la recherche scientifique et dans la sphère politique, reposent, de fait, le problème complexe des capacités d'agir des citoyens, l'*empowerment* [Bacqué, Biewener, 2013]. Au cours de ces dernières décennies, la démocratie représentative, associée en France à un long passé centralisateur, voire dirigiste, de l'État, a donc montré ses limites dans les divers champs de l'exercice du pouvoir, y compris celui de l'aménagement du territoire. Ce rapport dresse ainsi le constat de la non-réussite récurrente des politiques de la ville dans ses tentatives d'y associer les habitants, c'est-à-dire l'échec de la mise en œuvre d'une sphère de démocratie participative effective sur la plupart des territoires français, métropolitains et d'Outre-mer. Il dit « l'urgence à remettre les citoyens au cœur de la vie de la cité, du débat politique et des politiques publiques » et insiste sur le fait que toutes les préconisations, dispositifs et propositions constituent des outils qui ne prendront sens que s'ils entrent dans une démarche qui s'appuie « sur le pouvoir d'agir des citoyens, sur leur capacité d'interpellation et de création » et qui permet « de renouveler et de transformer les services publics et les institutions » (p. 9 et 10).

Dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement urbain, qui affecte tous les quartiers centraux et périphériques des communes à qui la loi de décentralisation de 1982 a transféré les compétences, les discours et les textes des élus municipaux ont été, depuis, émaillés de vives et nombreuses exhortations à la participation des habitants ; mais à l'image des réalisations participatives très ponctuelles de la politique de la Ville, elles sont demeurées le plus souvent à l'état d'injonctions sans moyens réels de mises en œuvre concrètes [Fixot, 1999]. Les voix des citoyens ne sont guère entendues. C'est que la parole est non seulement difficile à prendre face aux élus, experts

et techniciens, mais aussi limitée par le temps d'expression lors de quelques réunions publiques d'information ou de simple consultation. Or l'urbanisme est un champ d'action dans lequel la recherche du « toujours plus » s'est traduite par l'élaboration de projets démesurés et souvent de pur prestige, sans rapport avec les besoins réels des personnes. Lutter contre ces excès et les scandaleuses inégalités qu'elle produit ou reflète est une nécessité convivialiste pour la recherche d'une vie meilleure pour le plus grand nombre. Pour cela, il est indispensable qu'émergent des « politiques de l'habiter » qui puissent être codiscutées et coconstruites par les différents acteurs concernés par leurs enjeux : non seulement (comme traditionnellement) les maîtres d'œuvre et les maîtres d'ouvrage² mais aussi les « gens ordinaires » qui vivent et travaillent dans la ville, en parcourent les espaces et en connaissent les lieux, c'est-à-dire ceux que l'on peut appeler les « maîtres d'usage³ ». Or pour qu'un projet urbain naisse de ces apports de savoirs, de pratiques et de regards croisés, il est nécessaire que ces *politiques de l'habiter* se dotent d'« outils » qui permettent aux citoyens d'avoir une « capacité d'agir », et notamment des temps de formation, au même titre que celles établies et reconnues pour les deux autres maîtrises.

En effet, interroger l'urbanisme et l'aménagement urbain en termes de projet et de renouvellement urbains convivialistes implique de prendre en considération les relations que les hommes et les groupes sociaux tissent avec les lieux et les territoires dans lesquels ils vivent. Cela suppose de faire droit à la pluralité de leurs désirs et aspirations, et de comprendre la variété de leurs manières

2. La maîtrise d'œuvre désigne la personne ou l'organisme chargé de la conception et de la conduite opérationnelle d'un chantier dans le domaine du bâtiment et de l'aménagement d'un territoire pour le compte d'une personne, morale ou physique, le maître d'ouvrage, commanditaire du projet et des travaux.

3. Cette expression a été diffusée par Jean-Marie Hennin, architecte parisien, qui, depuis le début des années 2000, l'a mise en place et brevetée sur les bases d'une réflexion méthodologique (se reporter à son site internet <www.maitrisedusage.eu>). Mais la notion de « maîtrise d'usage » a été inventée en 1984 par Alain Biton et Dan Bernfeld, dans un texte intitulé « Architecture et participation : pour une maîtrise d'usage » et paru dans l'ouvrage de Dan Bernfeld, Michèle Gantois et Alain Biton, *L'Usager face à l'architecture*, Institut lillois d'éducation permanente (ILEP)/ Centre de formation des personnels communaux (CFPC), CIEDART, Lille, 1984, fichier de la participation « Albert Meister », n° 7. Pierre Mauroy, qui préface cette brochure, reprend le terme de « maîtrise d'usage » pour en souligner toute l'importance politique démocratique, notamment son intérêt citoyen.

de vivre. Cela exige, encore, d'admettre que la coexistence des hommes entre eux et avec le monde est essentielle à leur existence. C'est postuler que le fait d'habiter et que la question de l'urbanisme renvoient à un destin collectif à combiner avec des expériences individuelles multiples et diverses. C'est créer des conditions matérielles pour que les trois maîtrises réunies puissent confronter des idées, inventer et donner ainsi un cadre à cette urbanité, jamais figée toujours à recréer.

Dans les atmosphères et les socialités urbaines actuelles, comment passer alors d'une démocratie rhétorique à une démocratie effective ? Tel est l'enjeu fondamental auquel nous invite la perspective convivaliste.

Du bien-fondé de la notion de maîtrise d'usage : sa devise « habiter, imaginons l'évidence ! »

Dans le champ de l'urbanisme, la maîtrise d'usage peut être définie comme la capacité reconnue aux habitants d'un territoire (immeuble, rue, quartier, ville, agglomération...) de participer à sa conception et son aménagement ; et le cadre institué dans lequel ils expriment alors leurs attentes et leurs désirs mais aussi leurs savoirs issus de la pratique ordinaire de ce territoire, tout en étant à l'écoute et en débat, notamment avec les experts et les élus. La maîtrise d'usage complète donc de façon participative et démocratique les maîtrises d'œuvre et d'ouvrage.

Sa devise pourrait se résumer en une formule empruntée au thème de la III^e biennale d'architecture et d'urbanisme qui s'est tenue à Caen en octobre 2013 : « Habiter, imaginons l'évidence ! », inspirée de l'ouvrage de l'architecte urbaniste portugais Alvaro Siza, *Imaginer l'évidence* [2012]. En effet pour Alvaro Siza, « imaginer » ne consiste pas à « inventer » des éléments extraordinaires mais davantage à s'imprégner et à organiser différemment ce que les lieux, le site, le passé, les autres cultures nous livrent d'idées, de processus, de formes... En ce sens, bâtir un édifice ou un quartier, ce n'est pas chercher *a priori* la prouesse technique ou plastique, c'est avant tout faire en sorte que cet édifice ou ce quartier servent les hommes pour lesquels ils sont destinés (sans pour autant s'autoriser la laideur !).

« Habiter, imaginons l'évidence », c'est aussi affirmer que la question de l'urbanisme rencontre fondamentalement celle de « l'habiter⁴ » au sens géographique du terme, qui désigne la relation que les hommes et les groupes sociaux nouent avec telle ou telle portion de leurs territoires, dans un cadre qui respecte les hommes et leur environnement. C'est reconnaître, en démocratie, l'importance de prendre en considération leurs expériences concrètes, celles de « l'invention du quotidien » dont parlaient déjà, dans les années 1970, Michel de Certeau [de Certeau *et al.*, 1980], mais aussi Paul-Henry Chombard de Lauwe et Henri Lefebvre, sociologues et philosophes de l'urbain pour lesquels l'usage d'un espace ne se limite pas à ses fonctionnalités : habiter n'est pas se loger. La maîtrise d'usage est donc l'art pour les habitants d'exprimer ces rapports multiples, subtils et complexes qu'ils vivent, souhaitent connaître et faire partager ; elle renvoie à leur capacité de réflexion individuelle et collective sur la notion d'« espace vécu⁵ ». En ce sens, un urbanisme de l'habiter ne peut s'envisager :

- ni en termes de planification urbaine, modèle des années 1960, où les pouvoirs publics et les maîtres d'œuvre affirmaient apprendre aux habitants à habiter ;
- ni sous la forme d'une simple exhortation rhétorique appelant à « la participation des habitants », par bonne conscience et/ou par démagogie.

Fondée sur l'égalité citoyenne et le respect de la dignité de tout être humain, la maîtrise d'usage vise à concevoir autrement le vivre-ensemble.

Quatre constats notamment en montrent le bien-fondé :

- d'un côté, la notion de maîtrise d'usage nous rend réceptifs et attentifs, en tant qu'êtres humains, à nos « arts de faire⁶ » spatiaux, à nos façons d'habiter et de cohabiter ;

4. Pour une réflexion sur le sens de cette notion de plus en plus couramment utilisée par les géographes depuis une décennie, se reporter notamment à Michel Lussault, *L'Avènement du monde. Essai sur l'habitation humaine de la Terre* [2013] et Jean-Marc Besse, *Habiter* [2013].

5. Concept introduit en sciences humaines et sociales plus particulièrement par Armand Frémont dans les années 1970 ; se reporter à son ouvrage *La Région, espace vécu* [Frémont, 1976].

6. Expression empruntée au titre du tome 1 de l'ouvrage cité de Michel de Certeau, *L'Invention du quotidien*.

– de l'autre, elle repose sur l'idée que le monde de la technique, en architecture ou en aménagement, n'est pas externe au monde social, bien au contraire ! Sa reconnaissance permet ainsi de limiter les dérives technocratiques si propices aux élucubrations technologiques imposées sans souci de leurs effets concrets au quotidien sur le monde, la nature et les hommes ;

– enfin, elle pose la question des catégories des personnes physiquement présentes dans les réunions de discussion d'un projet d'urbanisme : comment faire émerger l'expérience et la parole de tous les habitants ? Comment rendre chacun visible et estimable aux yeux de tous ? Comment les citoyens les plus pauvres, et souvent exclus, peuvent-ils contribuer aux débats publics sur l'urbanisme local sans être enfermés ni dans les projets exclusivement liés à leur quartier, ni dans l'alternative de « se taire » ou « d'être parlés » par d'autres qu'eux-mêmes [Carrel, 2013] ? Autant de questions difficiles qu'indispensables à affronter ;

– en outre, la participation active, sans discrimination, des citoyens-maîtres d'usage, à l'élaboration de projets collectifs, leur offre la possibilité effective de rendre à l'« esprit de la démocratie » tout ce qu'elle a contribué déjà à leur donner, sans que chacun en ait toujours une claire conscience. Dans la période de doute important et de crise de sens que traverse la société, l'instauration d'une maîtrise d'usage doit ainsi permettre de ne pas se laisser entraîner par les slogans vantant les replis individualistes et/ou communautaristes. En incitant les habitants à être au cœur de l'action collective de recomposition de leurs territoires afin de requalifier ces lieux en conformité avec les exigences de leur vie quotidienne, cette fonction traduit concrètement le postulat socioanthropologique majeur que Marcel Mauss a mis en lumière en 1924 dans *l'Essai sur le don* : ce qui fait tenir ensemble une société repose sur l'échange et la relation. Traduisons simplement : en humanité, la coexistence précède l'existence. Dans le champ de l'urbanisme, ce qui fait ville et y fait vivre ensemble aujourd'hui et demain, c'est la relation de coconstruction d'un projet qui en précède la réalisation. Dans une démocratie vivante, « l'habiter », c'est-à-dire la « vraie vie » des hommes au quotidien, ne peut pas être édictée à partir des « cabinets » des experts et des élus, mais dans des salles publiques où toutes les catégories citoyennes qui ont envie de venir s'y rencontrer, prennent plaisir à se réunir pour

confronter leurs idées et parvenir ensemble à trouver des solutions acceptables, voire désirables, pour tous.

C'est pourquoi, une démocratie urbaine réelle passe par la création et la reconnaissance d'une « maîtrise d'usage » en dialogue à parité tout au long des projets avec les deux autres maîtrises déjà instituées, celles d'œuvre et d'ouvrage, aucune ne cherchant à prendre la place de l'autre ! Reconnaître son bien-fondé dans un projet d'urbanisme, au même titre que celui de la participation des habitants dans une collectivité territoriale, s'apparente au pari de confiance constitutif du socle de nos démocraties modernes occidentales et constitue une « avancée citoyenne » vis-à-vis du système politique représentatif français, quelque peu en panne aujourd'hui.

De quelques illusions liées à l'exercice de la maîtrise d'usage : quand « faire partie » n'est pas « prendre part »...

Si ces divers éléments justifient la légitimité d'une maîtrise d'usage dans l'élaboration d'un projet (non pas dans une seule séance d'information finale mais bien tout au long des phases d'élaboration d'un projet d'urbanisme, et cela, dès les premières ébauches mises en discussion), cette reconnaissance seule n'est pas suffisante, car il est illusoire de croire que les habitants sont spontanément capables de compréhension, de réaction critique et d'invention.

En effet, « faire partie » n'est pas nécessairement « prendre part », ce qui signifie « participer » mais aussi « contribuer », c'est-à-dire laisser une trace [Zask, 2011]. Deux implications qui ne vont pas de soi. Oser dire : « je » sur une scène publique, ce n'est pas seulement gérer des problèmes d'*ego* sur- ou sous-dimensionné. C'est engager sa parole et ne pas se réfugier derrière la « langue de bois » de l'abstraction. C'est devoir aussi « partir du je » pour « aller au nous ». Exercice difficile qui oblige à penser les différents niveaux d'échelle, du plus proche au plus lointain, du particulier au général, en constatant que « le souhaitable » de l'un n'est pas nécessairement celui de l'autre. Le fait de résider sur un territoire, d'en faire partie, ne garantit pas d'être partie prenante d'une construction commune, rarement unanime.

Si on se bornait à reconnaître son importance de principe, la maîtrise d'usage présenterait, en effet, une faiblesse majeure, comparable à celle rencontrée par la participation des habitants dans le cadre de la Politique de la Ville. On accorde à ces derniers la possibilité de donner leurs avis et même d'être force de propositions – voire on les exhorte vivement à le faire – sans leur en donner les moyens réels, sans mettre au préalable à leur disposition les éléments de base concrets pour qu'ils puissent positivement le faire. La situation « boîteuse » et ambiguë dans laquelle sont placés les habitants de multiples communes en France repose sur une illusion qui en élimine très vite un grand nombre et projette sur ceux qui en acceptent le défi ou l'enjeu, une représentation très souvent négative de la part des membres des deux autres maîtrises.

L'illusion réside dans la croyance en la capacité des habitants à être « spontanément » compétents et à pouvoir réagir instantanément et dans une durée de temps limitée à la présentation d'un projet d'urbanisme dont ils ignorent tout, alors que les maîtres d'œuvre et d'ouvrage, eux, l'ont travaillé et y ont réfléchi, séparément ou en commun, depuis des mois ! Ainsi, que d'habitants concernés par un projet d'urbanisme sont, de fait, placés dans la position difficile d'avoir à répondre à des injonctions contradictoires ! Il faudrait qu'après un commentaire construit et savamment étayé sur un « PowerPoint » de plusieurs dizaines de *slides*, les habitants, qui viennent tout juste de prendre connaissance du sujet, soient en mesure de réagir immédiatement et de façon constructive aux propositions. Cette position, impossible à tenir, leur est imposée par la croyance naïve en la naturalité de la connaissance et de la compréhension, à moins que ce ne soit par l'hypocrisie de ceux qui mettent en scène ce jeu de rôles.

Or cette situation a des effets désastreux tant sur les maîtres d'œuvre et d'ouvrage que sur les habitants. Le plus souvent, les avis de ces derniers restent très ponctuels, voire anecdotiques car particuliers ; le « prendre part » se limite à un chacun pour soi, alors qu'il en suppose la sortie même en partant des faits ordinaires. Parfois aussi, ne s'expriment que des avis d'opposition systématique, sans nuance, traduisant la défense d'intérêts communautaristes ou idéologiques. Quant aux maîtres d'œuvre et d'ouvrage, certains ont alors toute latitude pour considérer les habitants de façon globale comme individualistes et incompetents ; d'autres peuvent aussi les

craindre. Ainsi, certaines réunions publiques ressemblent davantage à des arènes, où l'on se rend pour régler ses comptes hors les urnes ou pour mieux imposer son pouvoir et son autorité, qu'à des espaces de délibération effective. L'ambiance de confiance nécessaire à un échange d'idées constructif fait place à un climat de défiance/méfiance, voire d'incompréhension généralisée.

Pour éviter ce genre de caricature de participation qui reste encore récurrent en France, des actions menées par des architectes organisateurs et facilitateurs de dialogues sont mises en pratique sous l'égide de quelques municipalités qui se sont engagées dans cette voie. Des dispositifs de rencontres/discussions entre urbanistes, architectes, élus, habitants existent, notamment sous la forme de réunions d'usagers dans le cadre d'ateliers de travail ou de commissions au sein de conseils de quartier. Beaucoup d'entre eux ont été initiés dans d'autres pays européens ou nord-américains, de tradition moins dirigiste que celle de la France. Partout, ils exigent du temps, de l'énergie, et certains moyens financiers aussi. Dans l'Hexagone, ils demeurent aléatoires, soumis au bon vouloir des municipalités et des maîtres d'œuvre qui décident de leurs modalités et de leur calendrier, mais qui ne peuvent cependant plus ignorer les pressions exercées par les habitants vis-à-vis des projets urbains annoncés. Les méthodes suivies et parfois préconisées varient et constituent des champs de recherche et d'invention toujours ouverts⁷ :

- établissement de guides de « bonnes pratiques », comme à Nantes ou à Lille. Mais sont-elles réalisables partout ?
- mise en place d'une « assistance à la maîtrise d'usage » comme celle initiée par Jean-Marie Hennin à Paris dans le 13^e arrondissement. L'assistant est un architecte rémunéré par la municipalité, médiateur entre les besoins et désirs des habitants et le maître d'œuvre, voire les élus. Sa présence pose directement la question de la marge d'autonomie des habitants/citoyens pour exprimer leurs propres attentes face aux maîtrises d'œuvre et d'ouvrage.
- création de « résidences d'architectes » : elles les sensibilisent à la nécessaire prise en considération des avis d'habitants dans un projet urbain et les incitent à inventer des motifs et des formes de rencontres avec ceux-ci selon les contextes sociaux et environnementaux. Ces

7. Paul Ariès [2013] en recense et en présente quelques-unes.

initiatives sont par exemple le fait de l'association des « Robins des Villes » à rayonnement national ou de la Maison de l'Architecture de Basse-Normandie à Caen.

Toutes ces démarches sont intéressantes et attestent de la prise en considération de l'importance du problème : la maîtrise d'usage, comme la citoyenneté et la participation des habitants ne peuvent être simplement décrétées. L'idée d'une nécessaire formation à la maîtrise d'usage constitue donc un nouvel axe à explorer et à construire.

De la nécessité d'une formation à la maîtrise d'usage : chaînon manquant pour une coconstruction d'un projet urbain

En effet, la mise en place d'une maîtrise d'usage exige la mise en œuvre simultanée d'une formation des habitants-citoyens comme c'est le cas dans le cadre des conférences de citoyens/consensus. Car on ne naît pas citoyen, on le devient ! L'instauration d'une telle formation est un saut indispensable à franchir pour passer des simulacres de démocratie participative à une démocratie effective.

Afin d'éliminer toute ambiguïté, précisons que la formation à instituer est très différente de toutes celles qui existent dans l'ensemble des domaines qui concernent l'urbanisme, l'architecture et les aménagements urbains, même si elle n'en ignore pas certains contenus. Elle doit en effet se situer non pas dans un registre pédagogique encyclopédique mais dans le champ du regard critique. Indiquons trois apports possibles d'une telle formation.

Mieux appréhender nos expériences ordinaires

Porter une attention plus grande à nos pratiques quotidiennes nous en révèle progressivement les richesses, et nous amène à rompre avec l'image répandue que tout ce qui est banal et répétitif serait ennuyeux. *Ce leitmotiv* nous empêche souvent de voir et d'observer l'inépuisable réservoir de sens que contiennent nos relations avec les éléments et les êtres de notre entourage ou de nos itinéraires habituels. Nous devenons aveugles aux formes qui nous entourent, à leur présence et à leurs raisons d'être.

Tout ce « peuple de formes » [Médam, 1988] qui anime nos pratiques mérite d'être pris en considération ; c'est par lui que nous sommes capables de métamorphoser un espace fonctionnel, obéissant à des règles, des normes et des techniques, en un territoire que nous nous approprions, en créant un lieu qui nous habite et que nous « habitons ». Ce sont ces gestes du quotidien, qui participent de la qualité du vivre ensemble mais restent inconnus comme s'ils étaient insignifiants, que nous devons apprendre à valoriser. Il faut donc apprendre à les voir et à les parler pour qu'ils soient écoutés et entendus par les maîtrises d'œuvre et d'ouvrage. Il ne s'agit ni d'hyperboliser ni d'hypostasier ces pratiques, comme pourraient le faire des discours populistes démagogiques. Les habitants n'ont pas toujours nécessairement raison et leurs seuls points de vue restent limités et insuffisants en tant qu'êtres humains. Le *small* n'est pas toujours *beautiful* ! L'approche et la connaissance de ces pratiques, si indispensables soient-elles, doivent donc être confrontées à d'autres niveaux de territorialité et de temporalité, à d'autres formes d'intelligence et de compétence, notamment à celles des professionnels de l'aménagement urbain⁸.

Accroître et approfondir nos capacités de réflexion mais aussi d'autonomie et de créativité individuelles et collectives

Au-delà d'un certain nombre d'apports de connaissances dans le domaine de l'aménagement urbain, la formation à la maîtrise d'usage a aussi une visée existentielle et citoyenne.

D'une part, elle cherche à élargir le cercle des habitants intéressés par le fait urbain dans toutes ses dimensions, et notamment ses compositions morphologiques et esthétiques, ses agencements fonctionnels et paysagers, ses rythmes et mobilités, ses potentialités relationnelles, etc. Or nombre d'habitants n'osent pas donner leur avis, proposer des solutions, exprimer des rêves. La formation

8. Dans le cadre d'une maîtrise d'usage, l'attention portée au pluralisme des points de vue des deux autres maîtrises et le souci de comparatisme amenant à rechercher des expériences ouvertes sur l'ailleurs sont d'autant plus indispensables à avoir que, très souvent, dans le champ de l'urbanisme, le moteur de l'action collective part de ces préoccupations individuelles à l'échelle du microterritoire. Il convient donc de confronter ces perspectives très locales dans la mesure où elles ne sont nullement la garantie du réalisable le plus souhaitable.

envisagée doit faciliter une démarche d'inscription dans une culture du politique pour un plus grand nombre, notamment pour tous ceux qui jusque-là, pour différentes raisons, en restent à l'écart.

D'autre part, elle doit encourager et accompagner, dans leur démarche et questionnement, les gens désireux d'exercer leur responsabilité de citoyen grâce à l'exercice d'une capacité de jugement appuyée sur des savoirs, des pratiques mais aussi sur des discussions et des réflexions collectives, dans la mise à distance des faits et des préjugés. Il faut que les observations, les analyses et leurs résultats circulent non pas pour être pris comme « paroles d'évangile », mais pour être entendus, débattus et réappropriés de façon autonome. En effet, la connaissance critique libère de multiples formes de domination en déplaçant le regard et en faisant bouger les critères de valeur sans que quiconque puisse prétendre au monopole du savoir. C'est pourquoi « reconnaître le sens critique des acteurs, reconnaître qu'ils produisent et disposent de savoirs, et refuser de les constituer en objets aveugles ou sans cesse abusés⁹ » est une nécessité politique, mais qui exige un préalable : reconnaître, pour qu'elle puisse devenir effective, que cette capacité des acteurs n'est pas un donné mais un acquis, un construit culturel, et que la mise en place d'une formation peut seulement en faciliter (voire permettre parfois) l'expression.

Ainsi, dans le domaine complexe de l'urbanisme, une formation à la maîtrise d'usage doit nous aider à être reconnus comme des citoyens capables :

- de nous approprier nos territoires d'existence, quel qu'en soit le niveau d'échelle (immeuble ou habitat individuel, quartier, ville, agglomération, métropole mais aussi bassin de vie lié aux mobilités quotidiennes) ;
- d'envisager la place des unités urbaines et des intercommunalités par rapport aux territorialités métropolitaines dans le cadre d'une réflexion en termes d'interterritorialité, c'est-à-dire d'interdépendance des différents niveaux administratifs entre eux et non dans le cadre du repli sur soi de féodalités communales se méfiant toujours des autres et cherchant à tirer le maximum de profit personnel du niveau de regroupement supérieur ;

9. Voir le *Manifeste La connaissance libère* [2013, p. 53].

- de porter nous-mêmes publiquement notre propre parole en participant à la construction de projets et en suivant leurs phases de réalisation ;
- de dépasser nos passions, les règlements de compte simplistes, les refus systématiques ou les adhésions serviles.

Être associé à un projet politique démocratique local, réel et concret

La maîtrise d'usage ne peut être réduite à une méthodologie servant de boîte à outils. Sa reconnaissance la constitue en tant qu'expression d'un projet politique démocratique qui voit en elle une instance, parmi d'autres, de création, d'invention et d'expérimentation de la vie sociopolitique. La formation à la maîtrise d'usage doit favoriser, entre les habitants venus d'horizons divers, la prise de conscience de la pluralité de leurs aspirations et de leurs pratiques, et, simultanément, celle de leur nécessaire coexistence, sans ségrégation ni exclusion, au sein de territoires et de quartiers communs. Il s'agit de poser non seulement les questions de l'habitation et de la nature, de l'homme et de la nature, mais aussi celles des relations des hommes entre eux, en tant qu'êtres humains qui sont à même de vivre ensemble – en sachant que, comme le souligne Hannah Arendt : « Vivre, ce n'est pas survivre, ce n'est pas occuper cet intervalle qui va de la naissance à la mort, c'est vivre parmi les hommes. »

Au total, concevoir une formation à la maîtrise d'usage dans une perspective convivialiste :

C'est la penser et la construire comme un accompagnement de chacun d'entre nous pour nous permettre de mieux appréhender les textures de la ville présente et ne pas craindre celles du futur. À l'opposé de la cité utopique pensée comme parfaite, la ville réelle, celle où s'entrecroisent nos existences, est fondamentalement en constant inachèvement ; elle est à composer et à recomposer sans cesse. Cette formation doit donc contribuer à nous donner la capacité de penser et de proposer des projets qui envisagent ces transformations constantes de la ville par elle-même. Mieux « faire ville ensemble » nous contraint donc à envisager les complexités urbaines qui associent les enjeux des destructions et ceux des (re) constructions.

C'est faciliter l'instauration d'une reconnaissance réciproque (en termes notamment d'autonomie et de respect) entre les trois maîtrises d'œuvre, d'ouvrage et d'usage, et, au-delà, celle d'un dialogue démocratique (qui n'exclut pas les conflits nécessaires) dans un objectif commun : recomposer les territoires urbains pour qu'ils ne soient pas seulement des « lieux bâtis voire construits » mais aussi des « lieux habités » quels que soient leurs statuts (espaces privés/collectifs/publics...), leur échelle (immeuble ou maison individuelle, quartier, ville, métropole...), leurs fonctions, et donc susceptibles d'être appropriés par les diverses populations qui les fréquentent parce que ces lieux répondent à des aspirations collectivement construites, expliquées et discutées.

C'est savoir qu'elle ne résoudra pas toutes les faiblesses démocratiques ; elle ne supprimera pas de façon systématique tous les décalages entre les éléments du réel et les perceptions/représentations que chacun a et véhicule, tous les *a priori* et les imaginaires des acteurs de l'aménagement urbain (maître d'œuvre, maître d'ouvrage, élus, habitants...) qui, trop souvent faute de relations construites entre eux sur la confiance, caricaturent les perceptions et représentations, figent les positions et bloquent les initiatives. C'est donc ouvrir la voie sur des coformations destinées aux membres des trois maîtrises réunies, indispensables à créer, centrées sur l'écoute et la clarté de la parole échangée.

C'est, en outre, montrer qu'à travers toute conception urbanistique se jouent et se rejouent trois questions étroitement mêlées : celle de la démocratie, celle de la liberté individuelle et celle de la liberté politique ; questions qui ont été posées à maintes reprises depuis le tournant du XIX^e-XX^e siècle et énoncées comme celle du bonheur, ayant reçu des réponses différentes : les cités-jardins d'Howard et les unités d'habitation de Le Corbusier avaient en commun de devoir répondre à cette interrogation qui demeure, toujours et encore. Aujourd'hui, le contexte idéologique et politique, les cadres économiques, les données environnementales ont changé. Maîtrises d'œuvre et d'ouvrage ont montré leurs limites quand ils ont voulu faire le bonheur des hommes sans eux ! Une formation à la maîtrise d'usage ne doit pas masquer ces enjeux auxquels seule, la collaboration des trois maîtrises, devenue une nécessité citoyenne, peut espérer faire face.

Références bibliographiques

- ARIÈS Paul, 2013, *Nos rêves ne tiennent pas dans les urnes. Éloge de la démocratie participative*, Max Milo éd., Paris.
- BACQUÉ Marie-Hélène, BIEWENER Carole, 2013, *L'Empowerment, une pratique émancipatrice*, La Découverte, Paris.
- BACQUÉ Marie-Hélène, MECHMACHE Mohamed, 2013, *Pour une réforme radicale de la politique de la Ville ; ça ne se fera plus sans nous. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, rapport remis à François Lamy, ministre délégué chargé de la Ville, juillet.
- BESSE Jean-Marc, 2013, *Habiter*, Flammarion, Paris.
- CARREL Marion, 2013, *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, ENS-éditions, Paris.
- CERTEAU Michel de, GIARD L., MAYOL P., 1980, *L'Invention du quotidien*, t. 1 et 2, UGE, « 10/18 », Paris.
- FIXOT Anne-Marie, 1999, « L'exhortation démocratique de la politique de la Ville », *Revue du MAUSS semestrielle*, « Villes bonnes à vivre, villes invivables », n° 14, second semestre, p. 244-259.
- FRÉMONT ARMAND, 1976 *La Région, espace vécu*, PUF, Paris (rééd. Champs-Flammarion, Paris, 1999).
- LUSSAULT Michel, 2013, *L'Avènement du monde. Essai sur l'habitation humaine de la Terre*, Seuil, « La couleur des idées », Paris.
- MANIFESTE LA CONNAISSANCE LIBÈRE, 2013, éd. Le Croquant/La Dispute, Paris.
- MÉDAM Alain, 1988, *Le Tourment des formes*, Méridiens, Paris.
- SIZA Alvaro, 2012, *Imaginer l'évidence*, Parenthèses, Marseille.
- ZASK Joëlle, 2011, *Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation*, Le Bord de l'eau, Lormont.